

PHOTOVOLTAÏQUE

Solarhona conclut un accord bancaire inédit pour financer un millier de centrales solaires en France dans les 10 prochaines années

Spécialiste du développement de projets photovoltaïques, Solarhona, filiale de CNR (Compagnie Nationale du Rhône), officialise la signature d'un emprunt bancaire qui va contribuer à financer son plan d'investissement d'envergure. Conclu pour le compte de sa plateforme Solarhona Invest, qui regroupe à son capital CNR (37,5%), la Banque des Territoires (37,5%) et 4 fonds d'investissements des caisses régionales du Crédit Agricole (25%), ce contrat a été signé avec Bpifrance, CIC et trois entités du groupe Crédit Agricole (Crédit Agricole Centre-est, Crédit Agricole Transitions & Energies, LCL). Grâce à cet accord bancaire de long terme, inédit sur le marché des énergies renouvelables, Solarhona peut désormais compter sur un outil adapté pour financer son ambition : construire un millier de centrales photovoltaïques au sol, sur toitures ou sur ombrières en France d'ici 2034.

Financer une centaine de projets par an

Sur un marché du photovoltaïque où l'emprunt bancaire représente 70 à 90 % de l'investissement nécessaire à la construction d'une nouvelle installation, l'accord noué par Solarhona fait figure d'exception. En s'adossant à des acteurs bancaires de premier plan et avec l'appui des cabinets d'avocats Jeantet et De Pardieu Brocas Maffei, la société a sécurisé suffisamment de ressources pour financer, en moyenne, une centaine de projets photovoltaïques par an. Renouvelable deux fois, le dispositif prévoit une phase initiale de trois ans, d'un montant de près de 100 millions d'euros. Une visibilité précieuse, sur un marché qui subit les fortes variations des coûts des matières premières et des composants essentiels à la construction des parcs photovoltaïques.

Accélérer la mise en service des centrales solaires

L'accord de long terme noué avec Bpifrance, CIC et trois entités du groupe Crédit Agricole intervenant en tant qu'arrangeurs permet également de réduire sensiblement le délai de mise en service des centrales solaires. En économisant la phase traditionnellement consacrée à la recherche d'organismes prêteurs et en bénéficiant d'un processus d'audits bancaires adapté, Solarhona pourra lancer la construction de ses centrales photovoltaïques dès sécurisation du foncier et obtention du tarif d'achat de l'électricité. Un gain de temps significatif, à l'heure où la France doit multiplier par deux le rythme de développement des énergies renouvelables dans les territoires.

Maëlle Vanderkam, Directrice générale de Solarhona :

« Cette signature est majeure pour Solarhona car elle nous octroie une capacité d'investissement qui permettra à des centaines de projets photovoltaïques de voir le jour. A travers cet accord inédit imaginé avec nos partenaires bancaires, que je remercie chaleureusement, ce sont plusieurs millions de kilowattheures d'électricité décarbonée qui pourront être produits localement, avec les territoires. »

Un mécanisme de financement innovant

Contrairement à un schéma de financement traditionnel où chaque portefeuille de projets est porté par une nouvelle entité créée pour l'occasion, Solarhona et ses partenaires bancaires privilégient un montage via une holding unique. Autrement dit, les fonds bancaires seront levés au niveau d'une même société, permettant ainsi une mutualisation du risque tout au long du plan d'investissement. Cela va permettre d'intégrer des projets de tailles et de natures variables, qui trouvent une rentabilité une fois mutualisés. Le schéma prévoit également la possibilité pour des acteurs industriels ou des collectivités territoriales d'entrer au capital de certains actifs.

Contact presse : l.chabot@solarhona.fr | 06 74 74 59 38

A propos de Solarhona

Solarhona est une filiale détenue à 100 % par CNR (Compagnie Nationale du Rhône), dédiée au déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque dans la vallée du Rhône. Spécialiste des projets au sol, sur toitures de bâtiments et sur ombrières, Solarhona travaille en partenariat avec les collectivités locales, les entreprises et les acteurs du monde agricole pour faire de l'énergie photovoltaïque un pilier de la transition énergétique des territoires. Basée à Lyon, Solarhona dispose également d'une agence à Montpellier. Pour financer la construction de ses centrales photovoltaïques, Solarhona s'appuie sur Solarhona Invest, une société d'investissement dédiée lancée en 2022 qui regroupe à son capital CNR (37,5 %), la Banque des Territoires (37,5 %) et 4 fonds d'investissement de caisses régionales du Crédit Agricole (25 %) : Crédit Agricole Centre-est Energies Nouvelles, Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes Energies Renouvelables, Crédit Agricole Alpes Provence Transitions, Crédit Agricole Languedoc Energies Nouvelles.

www.solarhona.fr

Les partenaires bancaires signataires :



Ma vie. Ma ville. Ma banque.